

ARRÊTÉ No. 42/8/2023 du 4 janvier 2023

sur la modification et le complément de la Classification des professions en Roumanie - niveau professionnel (six caractères), telle qu'approuvée par l'Arrêté du Ministre du Travail, de la Famille et de la Protection sociale et du Président de l'Institut national de la statistique no. 1.832/856/2011

ÉMETTEUR : MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

No. 42 du 4 janvier 2023

L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

No. 8 du 6 janvier 2023

PUBLIÉ DANS : LE JOURNAL OFFICIEL NO. 135 du 16 février 2023

Compte tenu des dispositions :

- 14(2) de la loi no. 76/2002 sur le système d'assurance chômage et la simulation de l'emploi, telle que modifiée et complétée ultérieurement ;
- Décision gouvernementale no. 575 bis/1992 relative à la création de nomenclatures unitaires d'intérêt général prévues dans le concept général d'informatisation en Roumanie ;
- 9 et 10 de la Décision gouvernementale no. 1.352/2010 concernant l'approbation de la structure de la Classification des professions en Roumanie - niveau du groupe de base, selon la Classification internationale type des professions - CIP 08, telle que republiée, telle que modifiée ultérieurement ;
- Arrêté du Ministre du Travail et de la Solidarité sociale et du Président de l'Institut national de la statistique no. 37/83/2022 pour l'approbation de la procédure de mise à jour de la Classification des professions en Roumanie ;
- Le rapport sur la mise à jour de la Classification des professions en Roumanie (COR) no. 1/DPOCMP du 3.01.2023, conformément à l'article 18, paragraphe 3, de la décision gouvernementale no. 23/2022 relative à l'organisation et au fonctionnement du ministère du Travail et de la Solidarité sociale, telle que modifiée et complétée ultérieurement, et à l'article 7, paragraphe 1, de la décision gouvernementale no. 957/2005 relative à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de statistique, telle que republiée, telle que modifiée et complétée ultérieurement,

le Ministre du Travail et de la Solidarité Sociale et le Président de l'Institut National de la Statistique prennent l'arrêté suivant :

ART. Je

La Classification des professions en Roumanie - niveau professionnel (six caractères), telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre du Travail, de la Famille et de la Protection sociale et du Président de l'Institut national de la statistique no. 1.832/856/2011, publié au Journal officiel de la Roumanie, partie I, no. 561 du 8 août 2011, tel que modifié et complété ultérieurement, est modifiée et complétée par les nouvelles professions exercées dans l'économie nationale, prévues dans la liste de l'annexe qui fait partie intégrante du présent arrêté.

ART II

Le présent arrêté ordonnance est publiée au Journal officiel de la Roumanie, première partie.

Monsieur le Ministre du Travail et de la Solidarité Sociale,
Marius-Constantin Budăi

Monsieur le Président de l'Institut national de la statistique,
Tudorel Andrei

ANNEXE

LA LISTE

des professions exercées dans l'économie nationale modifiant et complétant la Classification des professions en Roumanie - niveau de profession (six caractères)

Non.	Nom de la profession	COR Code
1.	Courtier de services pour les entreprises	331109
2.	Conseillère matrimoniale	263514
3.	Évaluateur de l'accessibilité	242121
4.	Ingénieur Sécurité des Systèmes Embarqués	252912
5.	Ingénieur en sécurité ICT	252911
6.	Instructeur de dressage de chiens-guides	516403
7.	Employé d'hôtel	515110
8.	Responsable de clientèle stratégique	122110
9.	Numérologue	516102
10.	Technicien en impression 3D	311809
11.	Technicien en inspection et réparation de pales d'éoliennes	311312
12.	Technicien d'installation d'éoliennes	311313
13.	Technicien d'entretien d'éoliennes	311311

La profession « Inspecteur aéronautique » est déplacée du groupe 2152 Ingénieurs en électronique au groupe de base 2422 Spécialistes dans le domaine des politiques administratives sous le code 242237.

La profession « Spécialiste en systèmes de qualification » est renommée « Analyste du travail » et le même code 242313 est conservé dans le groupe de base 2423 Spécialistes dans le domaine des ressources humaines et du personnel.

La profession «Expert évaluateur d'entreprise » est renommée « Évaluateur agréé » et le même code 241251 est conservé dans le groupe de base 2412 Consultants spécialisés dans le domaine de la finance et de l'investissement.

La profession « Évaluateur expert immobilier » code 241252 est supprimée du groupe de base 2412 Consultants spécialisés dans le domaine de la finance et de l'investissement.

La profession « Évaluateur expert immobilier » code 241253 est supprimée du groupe de base 2412 Conseillers spécialisés dans le domaine de la finance et de l'investissement.

La profession « Évaluateur expert en actifs financiers » code 241254 est supprimée du groupe de base 2412 Consultants spécialisés dans le domaine de la finance et de l'investissement.

Le code de la profession « Conseiller juridique » 261102 est retiré du groupe de base 2611 Avocats.

Je soussignée, **IULIA-ELENA STANCIU**, interprète et traductrice assermentée pour la langue étrangère **Français**, en vertu de l'Autorisation n° **22104** du **12.04.2008**, délivrée par le Ministère de la Justice de Roumanie, atteste l'exactitude de la traduction de la langue **Roumaine** en langue **Française**, que le texte présenté a été entièrement traduit, sans omissions, et que la traduction n'a pas dénaturé le contenu et le sens du document.

INTERPRÈTE ET TRADUCTRICE ASSERMENTÉE

